



Informier, prévenir et accompagner

Le 9 juillet 2026, la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel (SDASAP) du ministère de l'Intérieur a eu le plaisir d'organiser, au sein de l'Atrium du bâtiment Lumière (Paris 12^e arr.), **un forum consacré à la santé des femmes**.

Cet événement avait pour objectif de proposer aux agents un temps d'information, de sensibilisation et d'échange autour de plusieurs enjeux majeurs de la santé des femmes. Parmi les thématiques abordées : **la ménopause, l'endométriose et les risques cardiovasculaires**.

Tout au long de la journée, les associations ENDOMind, Meno'Posie et UROPS ont tenu des stands d'information permettant à chacune de bénéficier de renseignements et informations adaptées.

Des conférences ont également été animées, donnant ainsi le moyen aux participantes d'approfondir certains sujets, de partager des expériences et d'obtenir des réponses de la part des professionnels présents. Ces différents temps d'échange ont permis d'aborder les principales caractéristiques des pathologies évoquées, leurs symptômes, leurs facteurs de risque, mais également les moyens de prévention, ainsi que les possibilités de prise en charge et différentes ressources disponibles.



Atelier de sophrologie sur le thème « Douleurs et ressources ».

En parallèle des conférences, deux ateliers de sophrologie ont été proposés. Le premier, consacré à la thématique « femme et ménopause », visait notamment à apporter des outils permettant de mieux appréhender cette période de transition. Le second, intitulé « douleurs et ressources », était davantage centré sur les différentes ressources mobilisables pour mieux vivre avec les douleurs et favoriser son bien-être au quotidien.

Ces ateliers ont constitué des temps privilégiés, permettant aux participantes d'expérimenter directement des techniques de relaxation et de sophrologie.



Atelier de sophrologie sur le thème « Femme et ménopause ».

À l'issue de la journée, une enquête de satisfaction a permis de recueillir les impressions et les retours des agents ayant participé au forum. Les résultats témoignent d'un accueil positif de l'événement, tant au regard de la diversité des thématiques proposées que de la qualité des interventions.

Les ateliers de sophrologie ont été particulièrement appréciés. Plusieurs participantes ont ainsi exprimé le souhait de pouvoir bénéficier à nouveau de ce type d'atelier à l'avenir, témoignant de l'intérêt porté aux actions favorisant le bien-être et la prévention en matière de santé.

La santé des femmes constitue un enjeu majeur de santé publique, les maladies cardiovasculaires étant devenues la première cause de décès chez les femmes. Dans ce contexte, permettre aux agents de mieux connaître ces problématiques, d'identifier les signes qui doivent inciter à consulter et de connaître les ressources et dispositifs existants revêt une importance particulière.

À travers ce forum, la SDASAP souhaite ainsi contribuer à une meilleure connaissance de ces pathologies, afin de contribuer au développement d'une démarche de prévention durable.

Protection sociale complémentaire en santé (PSC)

Vous êtes adhérent au contrat collectif de PSC en santé géré par la MGP ?

Un fonds d'accompagnement social existe pour vous venir en aide si vous rencontrez des difficultés pour régler des dépenses de santé.

Dans le cadre de la complémentaire santé collective, le ministère de l'Intérieur a mis en place, en concertation avec les organisations syndicales représentatives, un fonds d'accompagnement social.

Ce fonds permet de proposer trois aides aux bénéficiaires du contrat collectif qui peuvent rencontrer des difficultés pour faire face à certaines dépenses de santé.

Il est financé par une contribution de 0,5 % des cotisations versées par l'ensemble des personnes couvertes par le contrat : agents en activité, ayants droit et retraités.

La gestion de ce fonds et l'attribution des aides sont confiées à la MGP, qui est l'actuel l'opérateur du contrat collectif de complémentaire santé du ministère.

Quelles sont les trois aides proposées ?

1. Prise en charge de la cotisation des agents en disponibilité pour raison de santé

Si vous êtes agent du ministère de l'Intérieur en activité, adhérent au contrat collectif et placé :

- en disponibilité d'office pour raison de santé (pour les fonctionnaires),
- en congé sans rémunération (pour les contractuels).

Vous partez bientôt à la retraite ou vous êtes déjà retraité ?

Des dispositifs ont été mis en place pour permettre aux agents retraités d'adhérer au contrat collectif de PSC en santé, tout en bénéficiant d'une cotisation moins élevée.

Vous êtes adhérent au contrat collectif de PSC en santé géré par la MGP, et vous partez prochainement à la retraite ?

Vous pouvez, à votre départ, souscrire au contrat collectif dédié aux agents retraités, également géré par la MGP.

Vous êtes déjà retraité et souhaitez adhérer ? Vous pouvez également souscrire à ce contrat.

Vous bénéficierez :

- d'une couverture santé aussi complète que celle que vous déteniez en activité,
- d'un tarif de groupe négocié,
- d'une cotisation plafonnée, pour plus de sécurité et de solidarité entre les générations.

Après votre départ à la retraite :

- > la 1^{re} année : votre cotisation ne peut pas dépasser 100 % de la cotisation d'équilibre ;
 - > la 2^e année : elle est plafonnée à 125 % ;
 - > les 3^e, 4^e et 5^e année : elle est plafonnée à 150 % ;
 - > à partir de la 6^e année : la cotisation ne pourra jamais dépasser 175 % de la cotisation d'équilibre.
- d'une minoration mensuelle du coût de votre cotisation, si votre pension est inférieure aux montants mentionnés ci-après :

Le fonds d'accompagnement peut se substituer à vous pour prendre en charge la part de la cotisation mensuelle que vous réglez habituellement au titre de votre adhésion au contrat collectif et ce, indépendamment des conditions de ressources de votre ménage.

2. Secours en cas de frais de séjour et de dépassements d'honoraires à l'occasion d'une hospitalisation

3. Secours en cas de frais de santé relatifs aux prothèses et appareillages médicaux (hors prothèses auditives, optiques et dentaires)

Ces deux prestations sont ouvertes aux agents en activité ou retraités, à leur conjoint et à leurs enfants qui ont adhéré au contrat collectif.

Les plafonds de ressources permettant de bénéficier de ces prestations ont été réévalués au 1^{er} septembre 2026 avec une prise d'effet rétroactive au 1^{er} janvier 2026 et sont les suivants :

Situation	Nouveau plafond (RFR N-1)
1 adulte	23 403 €
1 adulte + 1 enfant	30 424 €
2 adultes	35 105 €
2 adultes + 1 enfant	42 126 €

Pour en savoir plus : connectez-vous sur votre espace adhérent MGP / Gérer mes contrats / Mes documents contractuels / [Livret d'accompagnement social MI PSC](#)

Pour formuler une demande de prestation, connectez-vous sur votre espace adhérent MGP : « contacter la MGP » / puis sélectionner l'item : « je souhaite faire une demande d'accompagnement social ».

	VOTRE DERNIER REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE EST :	
 Agent retraité seul	Inférieur ou égal à 17 000 €	Entre 17 001 € et 20 100 €
 Agent retraité et conjoint	Inférieur ou égal à 25 500 €	Entre 25 501 € et 30 150 €
 Agent retraité et 1 enfant rattaché	Inférieur ou égal à 22 100 €	Entre 22 101 € et 26 130 €
 Agent retraité, conjoint et 1 enfant rattaché	Inférieur ou égal à 30 600 €	Entre 30 601 € et 36 180 €
	 Prise en charge de la cotisation à 22 %	 Prise en charge de la cotisation à 12 %

Vous pouvez effectuer une simulation de cotisations, dès à présent, sur le site de la MGP : [agents retraités](#)

Publication de deux nouveaux guides sur la prévention



Guide « Les risques psychosociaux : Identifier, prévenir et traiter »

La DRH se dote d'un nouveau guide pour accompagner les agents et les encadrants face aux situations de RPS dans les services du secrétariat général.

Dans le cadre du dialogue social conduit avec les organisations syndicales représentatives au niveau national, la SDASAP a élaboré un nouveau guide de prévention :

« Les risques psychosociaux – Identifier, prévenir et traiter ».

Ce guide a été conçu comme un outil d'appui destiné à l'ensemble des communautés de travail, afin d'accompagner chacun, selon son rôle et ses responsabilités, dans la prévention des risques psychosociaux. Il apporte des repères permettant d'identifier les principaux facteurs de risques et de mieux détecter les signaux de tension ou d'usure professionnelle susceptibles de se manifester au sein des services.

En clarifiant les définitions, en détaillant les procédures d'alerte et en illustrant les bonnes pratiques à travers des cas concrets, ce guide vous donne les clés pour construire un environnement de travail serein.

Retrouvez l'article et le bilan sur le site Intranet DRH / [L'essentiel de l'actualité](#)



Guide « Discrimination, harcèlement moral et sexuel, violences sexuelles et agissements sexistes : prévenir et agir »

Dans le cadre du Plan d'action ministériel pour l'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la diversité 2025-2027 et de sa démarche de prévention des risques professionnels, la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel a mis à jour le guide « Discrimination, harcèlement moral et sexuel, violences sexuelles et agissements sexistes : prévenir et agir ». Réédité dans une version augmentée et revue, il présente le cadre juridique applicable, informe sur les acteurs et dispositifs existants, et propose des outils concrets pour mieux prévenir, repérer et traiter la diversité des situations rencontrées dans le cadre professionnel.

Pour consulter le guide et approfondir le sujet, rendez-vous sur le site Intranet de la DRH / Action sociale / [L'essentiel de l'actualité](#)

Publication du bilan 2025 de la politique égalité professionnelle entre les femmes et les hommes



Le ministère de l'Intérieur publie chaque année son bilan de la politique ministérielle d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Au sommaire de ce bilan 2025 vous retrouverez les chiffres clé actualisés, des portraits de référents égalité-diversité, les actions menées en faveur de la féminisation dans le cadre du plan d'action ministériel pour l'égalité professionnelle et de la diversité 2025-2027, le bilan des cellules d'écoute et de signalement et celui des formations liées à l'égalité et à la diversité.

Retrouvez l'article et le bilan sur le site Intranet [égalité-diversité](#)

Contact : **Claire Lorcerie-Lesaint**, adjointe à la cheffe de la mission pour l'innovation en ressources humaines/SG/DRH/MGMRH • Mél. drh-egalite-diversite@interieur.gouv.fr

Sensibilisation des stagiaires de classes de secondes à l'égalité professionnelle et aux discriminations



Du 15 au 26 juin dernier, la direction des ressources humaines ministérielle a accueilli huit lycéens dans le cadre de leur stage de seconde.

Dans ce contexte, deux demi-journées ont été consacrées à une sensibilisation aux politiques de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, de la diversité et à la lutte contre les discriminations animées par la mission de l'innovation en ressources humaines (MIRH) et l'équipe de la cellule de signalement et d'écoute ALLO-DISCR.

Dans la salle d'intelligence collective IDéeRH, les stagiaires ont participé à des ateliers visant à réfléchir aux problématiques liées aux discriminations et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail.

Les échanges ont mis en évidence chez ces élèves une sensibilité accrue aux enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes, à travers une meilleure compréhension des actions concrètes menées au sein du ministère (formations, dispositifs de signalement, guides pratiques pour réagir, etc.).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Intranet [égalité-diversité](#)

Contact : **Maël Mahmoud**, chargé de mission animation des politiques d'égalité professionnelle et de diversité/DRH/MGMRH/MIRH • Mél. drh-egalite-diversite@interieur.gouv.fr



DANS LES SERVICES

Préfecture des Ardennes (08)

Mise en place d'un dépistage des maladies neuro-cardiovasculaires, appelé « dépistage AVC »

Évaluation de l'âge vasculaire des agents de l'administration territoriale de l'État

Durant toute une journée de prévention en lien avec l'Union prévention santé pour la fonction publique (UOPS), un dépistage des maladies neuro-cardiovasculaires a été organisé le 9 juin 2026 à la préfecture des Ardennes, avec en préalable une conférence ouverte à tous et sans inscription, dispensée par des intervenants médicaux.

Allongé avec un capteur posé au doigt et un autre posé à l'orteil, le dépistage réalisé par des professionnels de santé ne durait que quelques minutes. Ce dispositif médical validé par des études scientifiques permettait le calcul de la vitesse de propagation de l'onde pouls aortique (VOP) et déterminait l'âge artériel de l'agent.

Cette technique a permis de mesurer le niveau de plasticité des artères, marqueur de la santé cardiovasculaire. En l'associant avec un court questionnaire complété sur les facteurs de risques, un point d'analyse rapide de la situation de l'agent était réalisé.

Les résultats obtenus ont été directement échangés entre l'agent et les professionnels de santé sur place. Une orientation vers un médecin spécialisé a été réalisée lorsque les résultats le nécessitaient.

Ainsi 57 agents (soit plus de 100 % des places disponibles) ont pu bénéficier de ce dépistage dont 10 % ont été orientés vers des médecins.



Cette action de prévention du pôle action sociale du SGCD des Ardennes fait partie d'une programmation annuelle. D'autres actions ont déjà eu lieu ou seront organisées telles que le don du sang, la préparation à la retraite, la vaccination anti-grippe, la journée de sensibilisation à la récupération brève et la réalisation de bilans alimentaires et ergonomiques.

Contact : **Sabrina Fantazi**, responsable action sociale et formation interministérielle / Bureau des ressources humaines / SGCD de la préfecture des Ardennes
Mél. sgc-action-sociale@ardennes.gouv.fr

Semaine de la QVCT 2026 : la préfecture du Var mobilisée pour la qualité de vie au travail des agents

Du 15 au 19 juin 2026, la préfecture du Var et le secrétariat général commun départemental (SGCD) ont participé à la semaine nationale de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), organisée par l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT). Ateliers, temps d'échanges et formation aux premiers secours en santé mentale (PSSM) ont rythmé cette semaine placée sous le signe de la prévention, de l'écoute et de la qualité de vie au travail.

Une semaine dédiée à la qualité de vie au travail

Chaque année, la semaine de la QVCT met en lumière les initiatives favorisant des conditions de travail propices à la santé, au bien-être et à l'engagement des agents.

Dans ce cadre, le SGCD du Var a proposé plusieurs actions :

- ateliers de réflexion autour de la charge de travail : identifier sa charge de travail prescrite, réelle et ressentie,
- sensibilisations à l'activité physique adaptée : lutter contre la sédentarité au quotidien,
- cafés des curieux : découvrir les autres services de la préfecture,
- actions de communication quotidiennes sur les thématiques suivantes : comprendre la QVCT et les RPS, mieux gérer sa charge de travail, la communication au travail, l'ergonomie du poste de travail, la surcharge informationnelle.

Des ateliers pour lutter contre la sédentarité grâce à l'activité physique adaptée

Parmi les temps forts de cette semaine, plusieurs ateliers de sensibilisation à l'activité physique adaptée ont été proposés par Odalia, prestataire de la médecine de prévention.

Ces ateliers avaient pour objectif de sensibiliser les agents aux effets de la sédentarité sur la santé et de leur faire découvrir des solutions simples et accessibles pour intégrer davantage de mouvement dans leur quotidien professionnel.

À travers des conseils pratiques, des exercices adaptés et des échanges avec les intervenants, les participants ont pu acquérir des réflexes favorisant une meilleure santé physique et une amélioration de leur qualité de vie au travail.

Une sensibilisation aux premiers secours en santé mentale

En complément de ces actions, deux sessions de formation aux premiers secours en santé mentale (PSSM) ont été organisées les 15 et 16 juin, puis les 18 et 19 juin.

Dix-sept agents de la préfecture et du SGCD ont ainsi été formés afin d'acquérir les bons réflexes : repérer les signes d'alerte, écouter sans jugement, rassurer, accompagner la personne et l'orienter vers les ressources adaptées, sans se substituer aux professionnels de santé.



Alternant apports théoriques et mises en situation, cette formation a permis de renforcer les connaissances des participants sur ce sujet de prévention.

Un engagement durable en faveur de la qualité de vie au travail

À travers ces différentes actions, la préfecture du Var réaffirme son engagement en faveur de la prévention et de la qualité de vie au travail. En agissant à la fois sur la promotion de l'activité physique, la lutte contre la sédentarité et la sensibilisation aux enjeux de santé, elle poursuit le développement d'un environnement professionnel favorable au bien-être, à la santé et à l'engagement de l'ensemble de ses agents.

Contact : Fabienne Calland, déléguée à l'appui au pilotage interne / Direction SGCD à la préfecture du Var.
Mél. fabienne.calland@var.gouv.fr

Tour de France : étape 100 % Corrèze



Pour célébrer la 9^e étape 100 % Corrèze du Tour de France le 12 juillet dernier, le SGCD a souhaité marquer l'événement par une initiative symbolique et conviviale. Les jardiniers ont ainsi aménagé un massif floral avec des plantes de saison. Bégonias blancs et œillets d'Inde ont donc représenté le logo du Tour de France, visible aussi bien par les passants que depuis le ciel. Un joli clin d'œil à ces jardiniers passionnés.

Contact : Ludivine Garnier, gestionnaire des dispositifs sociaux au SGCD de la Corrèze [19]
Mél. sgc-action-sociale@correze.gouv.fr

Séjour d'été inclusif à la montagne pour dix familles de personnels de police aidants

Pour la troisième année consécutive, la mission handicap de la Police nationale a organisé un séjour de répit destiné spécifiquement aux agents aidants familiaux. Dix familles de personnels de police, parents d'enfants en situation de handicap, ont ainsi pu bénéficier de ce dispositif qui s'est déroulé du 11 au 18 juillet 2026 à la résidence « Le Néouvielle », située au cœur d'un cadre naturel remarquable des Hautes-Pyrénées.

En plus d'un programme d'activités variées, les effectifs du poste de secours de Saint-Lary de la CRS Pyrénées se sont mobilisés pour proposer aux participants une démonstration de pistage et de recherche avec chien d'avalanche.

Ce séjour a été mis en place en partenariat avec la fondation Jean Moulin et a, une fois de plus, bénéficié du soutien financier de l'agence nationale des chèques vacances (ANCV), dans le cadre de l'appel à projets « Personnes en perte d'autonomie et aidants » du programme d'aide aux projets vacances.



Les participants ont souligné que cette initiative avait grandement contribué à leur bien-être, en leur offrant un espace de détente et de ressourcement, tout en leur permettant d'échanger avec d'autres familles.

« Ce fut une chance d'être sélectionnés pour ce séjour, qui nous a fait du bien à tous, tant dans la déconnexion que pour le repos.

En savoir plus : [ANCV](#)

[Mieux comprendre les aides aux projets vacances](#)

[Aides aux projets vacances 2026 / Aide à la personne](#)

Une parenthèse de lâcher prise grâce au dévouement des personnels sur place qui nous ont accueilli en disant : « On s'occupe de tout, vous êtes là pour vous reposer. » Et c'est vrai ! C'est ce que nous avons pu expérimenter dans un cadre montagnard magnifique. Un immense merci ! »

• **Alexis, Angélique et David (Haute-Marne)**

« Je tiens à vous remercier pour le séjour répit. Ma famille et moi avons passé un très agréable moment dans un cadre magnifique. Cela nous a permis de découvrir une autre région, ainsi que de pouvoir échanger avec d'autres personnes vivant le handicap.

Je trouve que c'est une très bonne chose que vous organisiez des séjours répit. Mes enfants et moi espérons avoir la chance de pouvoir être à nouveau choisis à l'avenir. »

• **Christopher (Île-de-France)**

« C'est au centre des Pyrénées que nous avons passé un très bon séjour dans la résidence « Le Néouvielle ». Le personnel était très accueillant, les activités très agréables et bien organisées pour le confort des petits et des grands. Nous avons partagé des moments conviviaux avec les autres familles, sans jugement et dans la bienveillance. Si nous pouvions renouveler l'expérience, ce serait avec grand plaisir. »

• **Déborah (Loire)**

« Tout d'abord, je tiens à remercier la fondation Jean Moulin et toutes les personnes qui m'ont permis de partir, moi et mes enfants, respirer le bon air pur des montagnes. L'accueil fut chaleureux. Tout était bien organisé avec des plannings hebdomadaires pour les adultes et les enfants pour la semaine. Nous pouvions confier nos enfants au club jeunesse composé d'animateurs bienveillants. Mon fils, qui déteste être entouré de personnes, a pu participer à deux activités proposées et les a appréciées. Les repas succulents étaient servis à l'assiette les midis et soirs pour le confort et le bien-être des parents qui n'avaient qu'à savourer les repas. Je remercie encore chaleureusement tout le personnel qui était "aux petits soins" avec nous. Je ne sais pas si je pourrais de nouveau bénéficier de ce séjour, mais l'idée de revenir y séjourner me vient à l'esprit.

Merci, Merci, Merci. » • **Nathalie (Île-de-France)**



L'agence nationale pour les chèques-vacances est un établissement public de l'État, chargé de la mission de service public consistant à favoriser l'accès au plus grand nombre aux vacances, au moyen d'une gamme de services et d'aides (chèques vacances, aides au départ en vacances).

L'ANCV a mis en place le programme « Aide aux projets vacances » (APV) qui a pour objectif l'inclusion de publics fragiles en utilisant le départ en vacances comme support d'accompagnement social en partenariat avec des acteurs de terrain. En 2024, l'APV compte 146 000 bénéficiaires.

Contact : Mission handicap Police nationale (DRHFS/SDPASP/Bureau de l'accompagnement des personnels • Mél. drhfs-sdpasp-financement-handicap@interieur.gouv.fr

Les CESU garde d'enfants pour la rentrée 2026



Dans le cadre de sa politique d'action sociale dédiée à l'enfance, le ministère de l'Intérieur participe aux frais de garde de vos enfants en complément du dispositif interministériel, sous forme de chèques emploi service universel (CESU) de deux types :

- le CESU garde d'enfants 0-12 ans (familles monoparentales), d'un montant de 350 € par an et par enfant,
- le CESU garde d'enfants 6-12 ans (couples), d'un montant de 200 € par an et par enfant.

Sans condition de ressources, exonérés de charges sociales et non imposables dans la limite de 2 591 € par an et par foyer, ces deux dispositifs sont cumulables avec les aides existantes.



Commandez vos CESU jusqu'au 15 décembre 2026.

Pour en savoir plus et déposer votre demande de CESU :
<http://www.domiserve.com/cesu-mi>

La garde de vos enfants en un clic !



Été 2026

FONDATION
JEANMOULIN

Village vacances « Le Néouvielle » à Saint-Lary

Au cœur de Saint-Lary, notre village vacances labellisé « Famille Plus » profite de l'ambiance chaleureuse de la station. Aux portes du Parc national des Pyrénées, Saint-Lary séduit en toute saison par ses paysages préservés, sa station thermale réputée et son patrimoine remarquable jalonnant les chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

Tout au long de la journée et en soirée, un programme d'animations variées est proposé aux petits comme aux grands au sein du village vacances. Un club enfants accueille les 4-9 ans pendant les vacances scolaires.

Le village vacances dispose de 31 chambres, dont 25 familiales. [+ d'infos](#)

Ouvert du 5 juin au 20 septembre 2026 • Contact 05 62 39 43 88 • leneouvielle@fondationjeanmoulin.fr



Village vacances « Les Écureuils » à Font-Romeu

Située en plein cœur de la forêt, à 1 800 m d'altitude, entourée des pics les plus emblématiques des Pyrénées Orientales, elle vous offrira une vue exceptionnelle sur tout le plateau Cerdan. Font-Romeu est une destination idéale pour vos vacances d'été. Des animations pour tous les âges, proposées tout au long de la journée et en soirée. Un club enfants accueille les 4-9 ans pendant les vacances scolaires. Ce village vacances dispose de 45 chambres spacieuses avec terrasse ou balcon. [+ d'infos](#)

Ouvert du 8 juin au 26 septembre 2026 • Contact 04 68 30 16 01 • lesecureuils@fondationjeanmoulin.fr

Village vacances « Le Neptune » à l'île d'Oléron

À la pointe nord de l'île d'Oléron, le Neptune, situé en bord de plage, offre un panorama exceptionnel sur l'océan Atlantique, idéal pour la baignade et les sports nautiques. Après une année de rénovation, il est prêt à vous accueillir. Toutes les informations pratiques (périodes d'ouverture, tarifs été 2026, fiche de réservation) sont disponibles sur le site internet de la FJM : [+ d'infos](#)

Ouvert du 20 juin au 27 septembre 2026 • Contact 05 46 47 87 00
leneptune@fondationjeanmoulin.fr



Parc résidentiel « Le Domaine du Lac » à Aydat

Niché dans un écrin de verdure, le Domaine du Lac accueille pour un séjour de détente, de relaxation et de découverte, à proximité immédiate du magnifique lac d'Aydat (850 m d'altitude), en plein cœur du parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et de la Chaîne des Puys, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

- Mobil-homes « confort » : disponibles en version 2 chambres et 3 chambres
- Mobil-homes « grand confort » : disponibles en version 2 chambres et 3 chambres

Le domaine propose un vaste choix d'activités de plein air, la plupart accessibles directement depuis la résidence : canoë, voile, randonnées pédestres ou à VTT, quadbike, cyclotourisme sans oublier les instants de détente à la piscine ou au bord du lac ! En juillet et août, des animations et des clubs spécialement conçus pour chaque tranche d'âge rythment également votre séjour. [+ d'infos](#)

Ouvert jusqu'au 20 septembre 2026 • Contact 04 73 79 37 07
ledomainedulac@fondationjeanmoulin.fr

Séjours jeunes – Toussaint 2026

Cap sur la colo idéale !

Des séjours pour les enfants et ados de 4 à 17 ans

- **séjours en Europe** : Espagne, Irlande, Écosse et Angleterre,
- **séjours linguistiques** : Malte, Irlande, Angleterre et France,
- **et toujours des séjours découvertes** dans de nombreuses régions de France.

+ d'infos



Aquatonic Paris Val d'Europe

• Rituel Découverte – 80 € au lieu de 102 €

Offrez-vous un véritable moment de bien-être avec un massage relaxant de 40 minutes, complété par un accès au Parcours Aquatonic, et au hammam. Laissez-vous porter par les bienfaits de l'eau, des jets massants et de la chaleur pour relâcher les tensions, évacuer le stress du quotidien et retrouver une profonde sensation de détente.

• Rituel Détente – 100 € au lieu de 136 €

Cette formule comprend un massage relaxant de 60 minutes (au choix corps ou visage + corps), ainsi qu'un accès au Parcours Aquatonic, au hammam et à l'Espace Bien-être. Un programme complet pour relâcher les tensions, apaiser le corps et l'esprit et retrouver toute votre énergie.

Offres valables jusqu'au 8 février 2027 • + d'infos



Belambra

Offre spéciale été indien : jusqu'à -19 % de remise sur vos séjours d'été !

Profitez de l'été qui joue les prolongations pour vous offrir une escapade au soleil à prix tout doux. Mer, montagne ou pleine nature : choisissez votre destination et profitez d'un séjour placé sous le signe de la détente, des découvertes et de la convivialité.

Offre valable jusqu'au 30 septembre 2026 • + d'infos



Miléade

Profitez de jusqu'à 400 € de réduction, cumulable avec votre remise partenaire, sur les séjours hiver Miléade à la montagne ou en bord de mer.

Offre valable pour toute réservation effectuée jusqu'au 24 septembre 2026, dans la limite des places disponibles • + d'infos

Vous partez en retraite et souhaitez continuer à suivre l'actualité du ministère de l'Intérieur ?

Adressez-nous votre adresse mail personnelle pour recevoir nos publications :

action.sociale@interieur.gouv.fr





DÉPARTS/ARRIVÉES

> Départs de la SDASAP/DRH



Najet Fernand, adjointe à la cheffe du bureau des conditions de vie au travail et de la politique du handicap (BCVTPH), a rejoint la DTNUM.



Wahiba Kernif, gestionnaire à la section des instances au bureau du pilotage des politiques sociales (BPPS), a rejoint la médecine de prévention.



Araniya Sutharsan, assistante de direction à la SDASAP, a rejoint la préfecture de Police.

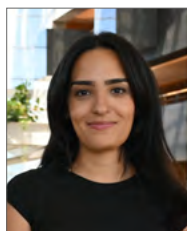
> Arrivées à la SDASAP/DRH



Christine Eugène a pris ses fonctions en qualité de responsable du développement de la QVCT au bureau des conditions de vie au travail et de la politique du handicap (BCVTPH).



Monique Albert, a pris ses fonctions en qualité de gestionnaire budgétaire au bureau des affaires financières et de l'évaluation de la dépense (BAFED).



Amna Trabelsi, a pris ses fonctions en qualité de chargée de mission budgétaire de l'action sociale ministérielle au bureau des affaires financières et de l'évaluation de la dépense (BAFED).

Taous Féniche, a pris ses fonctions en qualité de secrétaire médicale à la médecine de prévention.

Départs de la SDPASP/DRHFS

Fanny Gemon, gestionnaire à la cellule analyse prévention suicide (SDPASP/CAPS) est affectée à la PP/SGA/DRH/SDP.

Elsa Machavoine, assistante du médecin-chef de la PN, est affectée à la DGGN/COMSOP.

Françoise Royer, adjointe à la cheffe du pôle mutations à caractère dérogatoire (SDPASP/BAP/MSPF) est lauréate concours IRA.

Samia-Anne Saadi, instructrice à la mission d'accompagnement des blessés (SDPASP/BAP/MAB), est affectée à la DNPJ/SDLCF.

Ariane Sranon, gestionnaire au pôle mutations à caractère dérogatoire et au pôle soutien social et financier (SDPASP/BAP/MSPF) est affectée à la DRHFS/SDPEAPAR/SGAP central.

Arrivées à la SDPASP/DRHFS

Jérôme Martin, a pris ses fonctions en qualité d'instructeur à la mission handicap (SDPASP/BAP/MH).

Jessy Payet, a pris ses fonctions en qualité d'instructrice à la mission handicap (SDPASP/BAP/MH).

Dr Benjamin Queyriaux, a pris ses fonctions en qualité de médecin-chef adjoint de la PN (SDPASP/SMS).

Santé mentale, grande cause nationale 2026

> Jeudi 17 septembre 2026 de 11h30 à 12h30

- Webinaire « Prévenir et comprendre l'épuisement professionnel ».

> Mardi 22 septembre 2026 de 11h30 à 12h30 > Salle OGJ-661 - Garance (Paris 20^e arr.)

- Atelier « Apaiser son anxiété grâce à la cohérence cardiaque » (sur inscription).

> Mercredi 23 septembre 2026 > Formation spécialisée du comité social d'administration ministériel (FS CSA ministériel)

Salle des Commissions à 14h30 - Immeuble Lumière - 40, av. des Terroirs de France (Paris 12^e arr.).

> Mercredi 30 septembre 2026 > Formation spécialisée du comité social d'administration de réseau des directions départementales interministérielles (FS CSAR DDI)

Salle des Commissions à 14h00 - Immeuble Lumière - 40, av. des Terroirs de France (Paris 12^e arr.).

> Mardi 29 septembre 2026 à 11h00 ou à 13h00 > Salle LabMInnov - Beauvau (Paris 8^e arr.)

- Serious game santé mentale (sur inscription).

Octobre Rose

> Jeudi 1^{er} octobre 2026 > Bâtiment Lumière / Atrium (Paris 12^e arr.)

- lancement de la campagne de prévention du cancer du sein,
- exposition Boop Project avec Edith Desmarais, illustratrice et patiente partenaire,
- atelier dépistage du cancer du sein avec la Ligue contre le cancer.

> Mardi 6 octobre 2026 > Bâtiment Lumière / Amphithéâtre (Paris 12^e arr.)

- conférence « Cancer : au-delà des statistiques, l'impact social de la maladie » avec Mounia El Kotni, de 11h à 12h,
- conférence « Le cancer et après ? » avec Alexandra Jover, de 13h30 à 14h30.

Collecte de sang

> Lundi 5 octobre 2026 > Salle rez-de-jardin / OGJ 661 / Immeuble Garance (Paris 20^e arr.)

Un message d'information vous sera transmis ultérieurement pour connaître le lien d'accès.

> Jeudi 15 octobre 2026 > Salle des fêtes / Hôtel de Beauvau (Paris 8^e arr.)

Un message d'information vous sera transmis ultérieurement pour connaître le lien d'accès.